

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LE CONSEIL LÉGISLATIF PALESTINIEN

PE/DPLC-10/PV/05-04

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du mardi 15 mars 2005
de 15 h 00 à 16 h 00 heures

BRUXELLES

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
1. Adoption du projet d'ordre du jour (PE 356.210)	2
2. Adoption du procès-verbal des réunions des 12 janvier 2005 (PE 351.316) et..... 25 janvier 2005 (PE 351.329)	2
3. Communications du Président	2
4. Échange de vues sur la Conférence de Londres et la situation en Palestine	2
après les élections présidentielles, en présence de M. Chawki ARMALI, délégué général palestinien	
5. Date et lieu de la prochaine réunion	3

Annexe: Liste de présence

16 mars 2005
HHK/ck

La réunion est ouverte à 15 h 15, sous la présidence de M. ADAMOU, Président de la délégation.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Chawki ARMALI, délégué général palestinien, qui a été invité à participer à la réunion.

1. **Adoption du projet d'ordre du jour (PE 356.210)**

Le projet d'ordre du jour est adopté.

2. **Adoption des procès-verbaux des réunions des 12 janvier 2005 (PE 351.316) et 25 janvier 2005 (PE 351.329)**

Les procès-verbaux sont adoptés.

3. **Communications du Président**

Le Président informe les membres de la tenue de la Conférence de Londres, de la visite du Président de l'Autorité palestinienne aux institutions européennes à Bruxelles et de la visite que lui ont rendue des journalistes palestiniens. Il informe également qu'une résolution sur les pays méditerranéens a été adoptée en Plénière le 23 février dernier et que le Président BORRELL a formulé une invitation au Président de l'Autorité palestinienne pour se rendre à Strasbourg.

4. **Échange de vues sur la Conférence de Londres et la situation en Palestine après les élections présidentielles, en présence de M. Chawki ARMALI, délégué général palestinien**

M. ARMALI, dans son intervention, explique la position du Président ABBAS et sa volonté de déployer les efforts pour un cessez-le-feu durable en même temps qu'il dépose toute sa confiance en la communauté internationale.

Il mentionne la conférence qui se déroule aujourd'hui au Caire et qui a pour but d'impliquer les groupes politiques et militaires tels que Hamas dans le processus de paix. Il cite des exemples positifs venant de la part des Israéliens, qui donnent lieu à un certain espoir: l'évacuation de Jericho, le combat contre les implantations sauvages et la mise en liberté des prisonniers palestiniens. Mais tant que la colonisation ne s'arrêtera pas (encore aujourd'hui on annonce qu'une nouvelle colonie est en train de s'établir autour de Jérusalem) et que la construction du mur continuera, la paix ne pourra pas s'instaurer. Il mentionne que le Président Bush dans son discours prononcé à l'occasion de sa visite à Bruxelles, a fait des remarques importantes à l'égard de la situation dans la région.

Il souligne que les Palestiniens sont demandeurs d'une négociation avec Israël sur le 'statut définitif' et reconnaît la solidarité de l'UE avec les Palestiniens du point de vue tant politique qu'économique.

Intervient le Président pour annoncer qu'une visite de la délégation dans la région est prévue du 3 au 7 octobre prochain et qu'une délégation d'observateurs du PE composée de 30 membres pourrait être envoyée lors des élections du 17 juillet 2005.

Suite aux questions posées par les députés AUKEN, PORTAS et VOGGENHUBER, M. ARMALI répond:

- que la nouvelle loi électorale prévoit l'attribution de 20% des sièges au sein du Conseil législatif aux femmes;
- que l'initiative de Genève n'a pas reçu un signal positif de la part d'Israël;
- que toutes les parties palestiniennes sont en faveur du retour des réfugiés palestiniens vers la Palestine;
- que les conditions de vie dans les camps palestiniens au Liban doivent être améliorées;
- qu'il n'y a pas de preuves démontrant que Hezbollah fournit des armes aux extrémistes palestiniens;
- que malgré la construction du mur, un attentat s'est produit récemment à Tel-Aviv. La paix étant la meilleure solution aux problèmes de sécurité.

5. **Date et lieu de la prochaine réunion**

La prochaine réunion de la délégation aura lieu le 12 mai 2005 à Strasbourg.

La réunion prend fin à 15 h 55.

**DELTAGERLISTE/ANWESENHEITSLISTE/ΚΑΤΑΣΤΑΣΗ ΠΑΡΟΝΤΩΝ/LIITE RECORD
OF ATTENDANCE/LISTA DE ASISTENCIA/LISTE DE PRESENCE/ELENCO DEI
PRESENTI/PRESENTIELIJST/LISTA DE PRESENÇAS/LÄSNÄOLOLISTA/DELTAGARLISTA**

Til stede	Formandskabet/Vorstand/Προεδρείο/Bureau/Ufficio di Presidenza/Mesa/Puhemieshistö/J.L. Presidium: (*) ADAMOU (P)
Anwesend	Medlemmer/Mitglieder/Μέλη/Members/Diputados/Députés/Deputati/Leden/Deputados/Jäsenet/Ledamöter: AUKEN, CASPARY, EVANS
Παρόντες	Stedfortrædere/Stellvertreter/Αναπληρωτές/Substitutes/Suplentes/Suppléants/ Membri supplenti/Plaatsvervangers/Membros suplentes/Varajäsenet/Suppleanter: LAMBRINIDIS, PORTAS, PRODI, VOGGENHUBER
Present	
Presentes	
Présents	
Presenti	<u>Se sont excusé:</u>
Aanwezig	
Lasna	
Närvarande	
Art. 178,2	
Art. 183,3	
Endv. Deltog/Weitere Teiln./ Συμμετείχαν επίσης/Also present Participaron igualmente/ Participaient également/ Hanno partecipato altresì/ Andere deelnemers/ Outros participantes/ Muut osallistujat/ Dessutom deltog	
(Dagsorden/Tagesordnung Pkt/Ημερήσια Διάταξη Σημεί/Point OJ/Punto OG/Agenda Punt/Ordem do dia Punto/punto orden del dia/Esityslist Kohta/ Föredragningslista punkt):	

- * (P) = Formand/Vorsitzender/Πρόεδρος/Chairman/Président/Presidente/Voorzitter/Presidente/Puhemies/Ordförande
(VP) = Næstform./Stellv.Vorsitz./Αντιπρόεδρος/Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Varapuhemies/Ondervoorz./
Vice-Pres./Vicepres/Vice ordförande.

